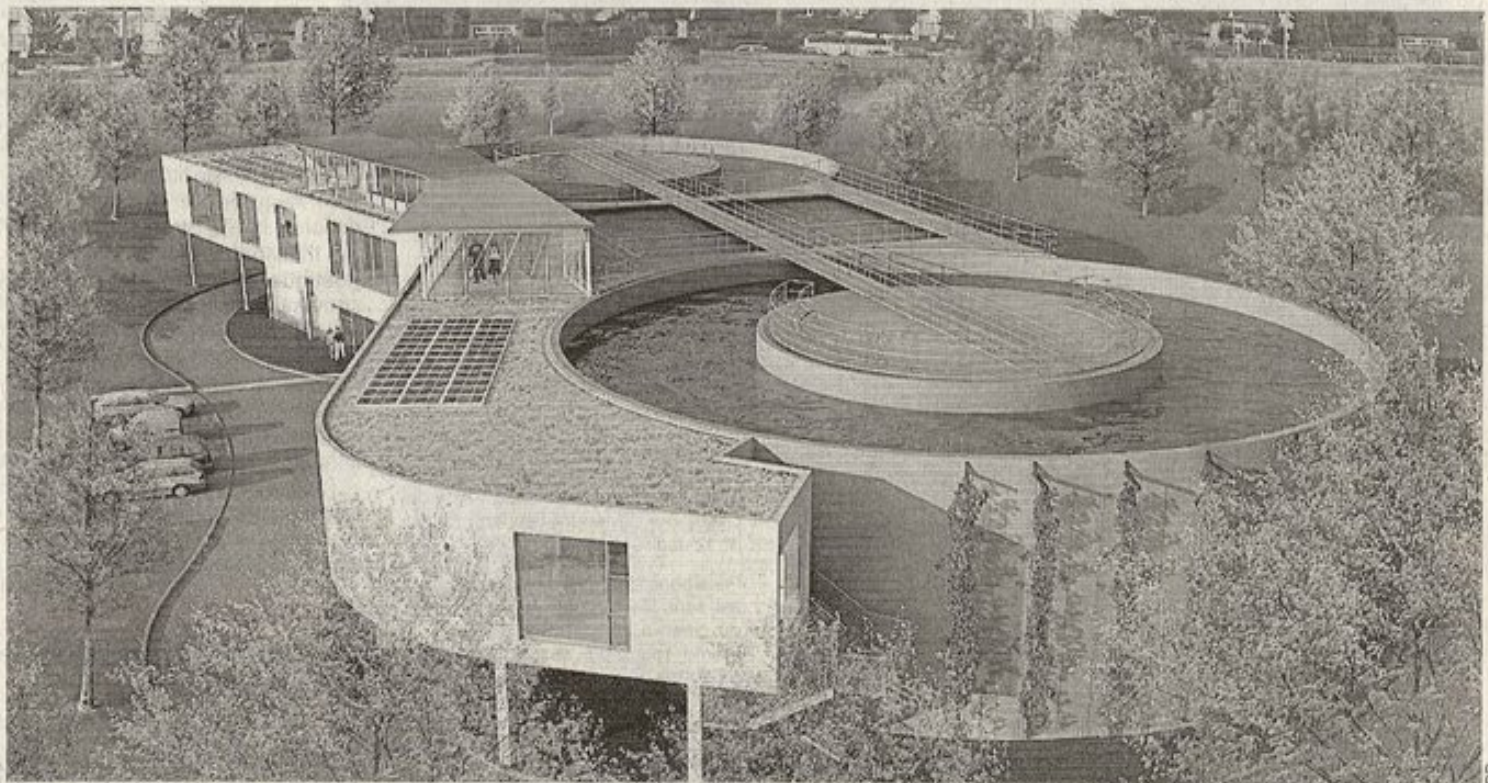


Des eaux usées traitées « sans odeurs » d'ici 2010

Un nouveau bâtiment est en chantier à la station d'épuration communautaire de Touques. Avec une promesse : la fin des mauvaises odeurs.



La partie sud de la nouvelle station d'épuration communautaire, telle qu'elle sera en service en 2010.

C'est un « coin de ciel bleu » promis à pas mal de riverains, cent, deux cents, trois cents peut-être. Des riverains dont les volets donnent sur la station d'épuration et le centre de traitement des ordures ménagères de Touques. Avec leurs effluves quotidiens. Un coin de ciel bleu, car la première pierre de la future station d'épuration, a été posée, très officiellement, samedi matin.

« C'est un coin de ciel bleu, qui arrive au cœur de la ville, car aussi bizarre que cela puisse paraître, nous sommes ici au centre-ville de la commune, explique Colette Nouvel-Rousselot, maire de

Touques. Dès qu'il y a une grosse chaleur ou des vents qui vont dans un certain sens, c'est vrai que cela pose des désagréments. »

Des « nez électroniques »

Créée il y a trente-six ans, en 1972, la station d'épuration a une capacité de 12 606 m³ par jour, ce qui veut dire qu'elle est configurée pour une population de 115 000 habitants. C'est la communauté de communes Cœur côte fleurie qui assure la collecte, le transfert, et le traitement des eaux usées des onze communes membres, ainsi

que Saint-Gatien-des-Bois.

Le nouveau bâtiment aura une capacité de 20 000 m³. Avec une priorité : le confort olfactif. « Les odeurs vont enfin disparaître du site, promet Laurent Nugier, concepteur du site pour la société OTV. Tous les locaux sensibles aux odeurs seront dans des pièces spécifiques où l'air sera en quelque sorte lavé. » Un système de « nez électroniques » va même mesurer, en temps réel, les odeurs dégagées.

Le site répondra à la norme haute qualité environnementale (HQE).

Une exigence qui devenait indispensable. Les stations d'épuration ancienne génération ne traitent pas les nitrates et le phosphore. « Or certaines algues et micro-organismes se développent et sont à l'origine de la contamination des coquillages », ajoute Rémi Lemaire, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Le coût du projet est estimé à 23 501 400 € toutes taxes comprises. Pour une mise en service prévue à l'horizon 2010.

Yann-Olivier BRICOMBERT.



Le nouveau bâtiment aura une capacité de 20 000 m³, avec une priorité : le confort olfactif. Le site répondra à la norme Haute qualité environnementale (HQE).



Philippe Augier, président de Cœur Côte fleurie, Colette Nouvel-Rousselot, et Anne d'Ornano, présidente du Conseil général du Calvados, posent la première pierre du futur site.